

Les carnets de la Vallée Idéale

Long Longpré-les-Corps-Saints

Vallée de Somme, Vallée idéale, une stratégie de développement innovante



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale





étangs de Long



Long Longpré-les-Corps-Saints

Un site remarquable, à mi-chemin
entre Amiens et la Baie de Somme





VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



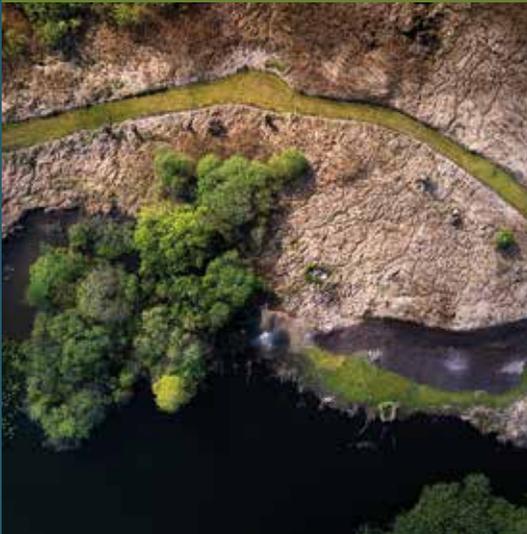
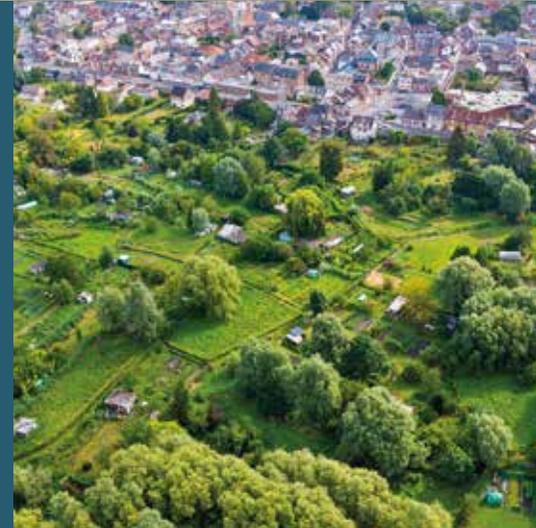
VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



le canal de la Somme, l'hôtel de ville de Long et le restaurant



Sommaire

Un idéal pour notre Vallée *p.8-15*

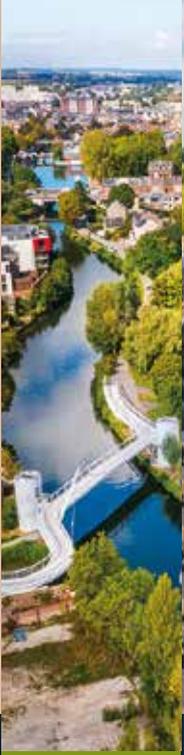
L'Histoire façonne le futur *p.16-27*

Bâtir un avenir ambitieux *p.26-37*

Un regard vers après-demain *p.38-45*

Un idéal pour notre Vallée







“Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : polissez-le sans cesse et le repolissez ; ajoutez quelquefois, et souvent effacez.”

Nicolas Boileau

L'Art poétique, 1674

L'harmonie entre l'homme et la nature

L'eau, source de vie et de bien-être



Les Romains l'appelaient Samara, le fleuve tranquille. Ses eaux, sources de vie et d'échanges, ont depuis des milliers d'années attiré les hommes.

Depuis 2006, cas original en France, le Conseil départemental de la Somme est à la fois propriétaire et gestionnaire des 206 km de réseaux hydrographiques (fossés, rivières naturelles) et des 120 km de la voie navigable, comprise entre l'écluse de Sormont et celle de Saint-Valery-sur-Somme.

Avec ses affluents, les vallées, les plateaux, les coteaux, son embouchure, le fleuve Somme forme un vaste écosystème.

Les efforts de préservation de cet écosystème ont contribué à l'obtention d'une **reconnaissance internationale**,

En effet, deux sites et une ville sont désignés dans le département de la Somme au titre de la Convention de Ramsar (traité international adopté le 2 février 1971) :

- > la Baie de Somme (depuis 1998) ;
- > les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre (depuis 2017) ;
- > La Ville d'Amiens (depuis 2018).



Ses paysages sauvages et ses grands espaces en sont des valeurs fortes ; les mêmes qui ont fait le succès de la stratégie menée en Baie de Somme depuis les années 70.

Il s'agit désormais d'associer ces valeurs à d'autres enjeux sociaux et environnementaux : mobilités décarbonées, préservation des espaces agricoles, tourisme et loisirs écoresponsables, activités culturelles et sportives accessibles au plus grand nombre, etc.

En se forgeant un idéal commun avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'objectif du Département de la Somme est de créer une dynamique pour tendre vers une Vallée idéale s'ouvrant sur l'une des plus belles baies du monde.



La nature au cœur de la démarche

Une biodiversité remarquable

FLORE

Mouron délicat
Bident penché
Butome en ombelle
Laïche distante, filliforme ou verdoyante
Cladion Marisque
Souchet brun
Gesse des marais
Trèfle d'eau
Peucedan des marais
Grande douve
Mouron délicat
Utriculaire citrine
Véronique à écusson

INSECTES

Agrion délicat
Agrion gracieux
Orthétrum bleissant
Criquet ensanglanté

OISEAUX

Bouscarle de Cetti
Bruant des roseaux
Foulque macroule
Grèbe huppé
Martin pêcheur
Faucon Hobereau



Mouron délicat



Grande douve



Gesse des marais

Les habitants des marais



Chouette hulotte

Jonc des chaisiers

Anax empereur

Mésange charbonnière

Massette

Araignée Argiope

Brochet

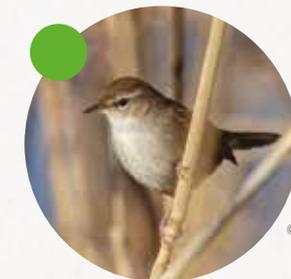
Grenouille verte d'Europe



Criquet ensanglanté



Agrion délicat



Bouscarle de Cetti

De la Ville idéale de Jules Verne à la Vallée idéale

Aux origines de la stratégie



Jules Verne imaginait Amiens à l'aube du troisième millénaire dans son discours *Une Ville idéale*, prononcé à l'Académie des Sciences, des Belles Lettres et des Arts, le 12 décembre 1875.

Bien plus qu'une vision de l'avenir, il posait un regard critique de la ville telle qu'elle existait.

À l'heure de la remise en cause de nos schémas de pensée sociaux et urbains, Jules Verne et sa manière de penser doivent être une source d'inspiration.

Aujourd'hui détourné en une « **Vallée idéale** », le concept découle du vaste programme de réaménagement du quartier de la gare piloté par Amiens et sa métropole. Cette opération, dénommée Gare la Vallée, se complète de deux grandes réflexions : les liens entre l'espace urbain et les milieux naturels, le fleuve et

les hortillonnages, et la réappropriation de l'imaginaire de Jules Verne, célèbre résident de cette belle cité et de la Baie de Somme.

Un grand Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Une Vallée idéale » est lancé en 2018. Du fait de la qualité des réponses, nationales et internationales, il apparaît alors évident que la démarche ne peut concerner la seule ville d'Amiens et qu'elle mérite d'être répliquée avec le Conseil départemental de la Somme à l'échelle de **l'écosystème du fleuve**.



Le Manifeste de la consultation : un cahier des charges original qui utilisait un médium original, la bande dessinée.

La promesse d'un idéal commun

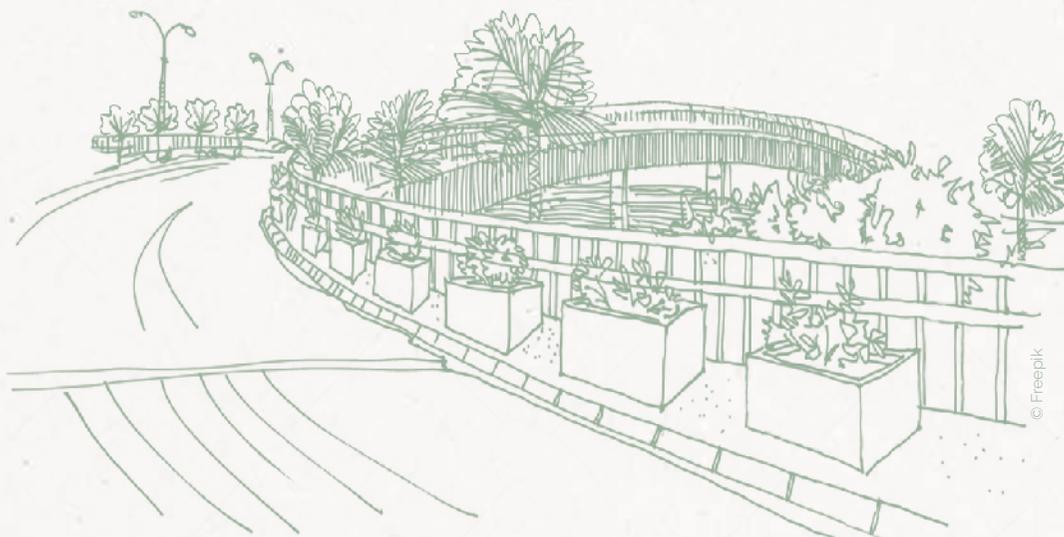


Ne jamais s'interdire de rêver

« Vallée de Somme, Vallée idéale », c'est un cadre naturel exceptionnel, un patrimoine remarquable, des villes et villages à taille humaine, un réseau d'infrastructures connecté aux grands flux nationaux et européens où les mobilités bas carbone devront jouer un rôle de plus en plus important, en faisant notamment davantage combiner le train et le vélo. Il s'agit également

de travailler sur les chaînons manquants qui doivent unir notre territoire et apporter de la valeur ajoutée.

Viser l'idéal, ne jamais s'interdire de rêver, et, surtout, le faire ensemble. C'est tout le sens de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale » du Département, adoptée en juin 2019 par l'Assemblée départementale.



Les 10 commandements de la démarche

- 1 S'inscrire dans le temps long
- 2 Penser globalement, aménager localement
- 3 Imposer la qualité : matériaux durables, bien insérés dans le paysage
- 4 Prioriser les efforts
- 5 Saisir les opportunités
- 6 S'autoriser à expérimenter
- 7 Trouver des solutions innovantes pour maîtriser les coûts
- 8 Créer un effet levier sur l'investissement privé
- 9 Favoriser les échanges et la co-construction
- 10 Communiquer, se positionner dans la sphère médiatique nationale et internationale

Expérimenter l'idéal

*Pour les personnes qui viennent sur le territoire
et pour celles qui y vivent.*



- ✓ Faire de la préservation de l'environnement un **levier d'attractivité**
- ✓ Accentuer les choix en faveur de la promotion des **mobilités décarbonées**
- ✓ **Développer des habitats au cœur de la nature**, liés aux villes et aux bassins d'emploi, via le train et les activités autour des gares
- ✓ Mettre en œuvre une **démarche volontariste, partenariale et de confiance** avec l'ensemble des collectivités
- ✓ Conforter et créer des pôles de services d'hébergement et de restauration indispensables au **développement touristique** et à la création de valeur ajoutée
- ✓ User d'une dose de modernité pour mettre en scène les **paysages aux abords du fleuve**
- ✓ Développer des **démarches artistiques** et la **valorisation des éléments patrimoniaux**, notamment en révélant les ponts dans une nouvelle dimension
- ✓ Appliquer avec méthode une **démarche en dominos** : chaque pièce du jeu doit correspondre, pour partie, à celle qui la précède et pour partie, à celle qui lui succède



La Vallée idéale se dessine

Des projets qui essaient

Les nombreux ponts de la Somme relieront bientôt plus que des territoires, ils seront des passerelles entre les arts, dans le cadre de la démarche « un pont, une œuvre ». Ce symbole d'union et de connexion devient le support d'un parcours artistique, qui permettra de mieux comprendre l'histoire et la géographie du territoire, de révéler les paysages, de susciter la surprise et les rencontres, et d'associer le goût de la nature à l'enrichissement culturel.

Après deux œuvres à Abbeville, les communes de Pont-Remy, Lamotte-Brebière, Corbie et Éclusier-Vaux en ont accueillies de nouvelles aux abords du fleuve.

Par ailleurs, le design particulièrement soigné de **la passerelle « L'Hortillonne » à Amiens**, inaugurée en 2022, montre toute la valeur ajoutée que l'on peut tirer d'**un geste harmonieux**. La reconstruction de la passerelle « Samarobriva », reliant le parc Saint-Pierre et les hortillonnages au quartier Saint-Leu/coeur touristique amiénois, est prévue pour 2024. La dimension artistique fait partie intégrante du projet.

La passerelle « L'Hortillonne », ouvre la Vallée à de nouveaux parcours urbains. Elle conduit également à faire de la Vallée de Somme une référence et non plus un simple faire valoir paysager de l'urbanisation. La nature exceptionnelle au coeur de la ville est ainsi devenue la clé du développement.

La Traverse du Ponthieu, au départ d'Abbeville, permet de rejoindre l'Abbaye de Saint-Riquier, site départemental emblématique, et Auxi-le-Château dans la Vallée de l'Authie. Elle doit devenir à terme un axe structurant Amiens - Abbeville - Saint-Riquier, par sa connexion à la Véloroute Vallée de Somme. Sa rénovation a vocation à ouvrir cet itinéraire à tous les publics et à toutes les pratiques (à pied, à cheval, à vélo...) en mettant en scène les territoires traversés.

À **Étinehem-Méricourt**, le Département va s'associer à l'action de la commune qui s'est engagée dans une ambitieuse démarche de préservation et de valorisation des milieux naturels.

Avec la réouverture à la navigation de l'axe entre **Voyennes** et **Saint-Simon**, les projets sont à imaginer à l'Est de la Somme en lien avec « les hardines » (jardins maraîchers), la reconversion de l'ancienne sucrerie, les abords des ruines du château de **Ham**, les gares, la connexion avec la base de canoë-kayak, le parc Délicourt ou le chemin de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

À **Eaucourt-sur-Somme**, le panorama offert au pied du moulin sera mis en valeur pour apprécier et comprendre les richesses de l'écosystème de la vallée. Relié à la Vallée par des liaisons douces, il viendra ainsi renforcer l'attractivité de cette commune.

Le patrimoine naturel et monumental de **Long** et **Longpré-les-Corps-Saints** seront valorisés, et les services proposés renforcés, pour en faire un lieu de vie et de découverte exceptionnel entre Amiens et la Baie de Somme.





L'Histoire façonne l'avenir

Vue aérienne sur le camping municipal de Long et le parc du château





“Les eaux provenant des plateaux crayeux forment dans les vallées, marais et tourbières. Ces milieux humides sont des écosystèmes extrêmement riches. Leur exploitation a agrandi les plans d'eau. Les programmes de préservation visent à concilier les usages (chasse, pêche, économie) avec la protection de la biodiversité. ”

Extrait de « Picardia, l'encyclopédie picarde »

Un cadre naturel marqué par l'extraction de la tourbe



La résilience des tourbières

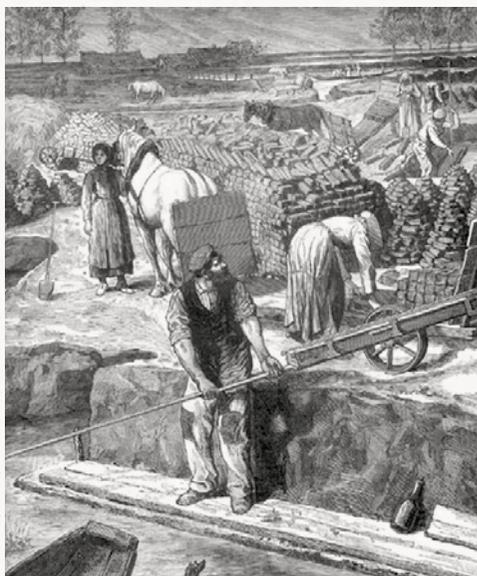
L'exploitation de la tourbe commence au Moyen Âge alors que la Vallée de la Somme était recouverte de prés et de pâtures. C'est au XIX^e siècle qu'elle prend un caractère industriel, appuyée par la création du canal et l'arrivée du chemin de fer.

En 1900, 2 600 tourbiers extrayaient près de 45 000 tonnes de tourbe des Vallées de la Somme et de ses affluents. Les tourbières de Long et de Longpré-les-Corps-Saints étaient les plus riches et ont été exploitées jusqu'en 1959, n'ayant pas résisté à la concurrence croissante du charbon.

L'exploitation de la tourbe a modifié le paysage de pâtures par la création des « intailles », vastes étangs séparés par de minces langues de terre.

Aujourd'hui, les intailles sont devenues de grands espaces d'eau propices aux activités de pêche, de chasse au gibier d'eau... et de randonnées.

Ces zones humides fournissent aussi des services écosystémiques très importants : stockage du carbone, amélioration de la qualité de l'eau, atténuation des crues, puits de fraîcheur, etc. C'est pourquoi, il est fondamental de les préserver.



© La République illustrée

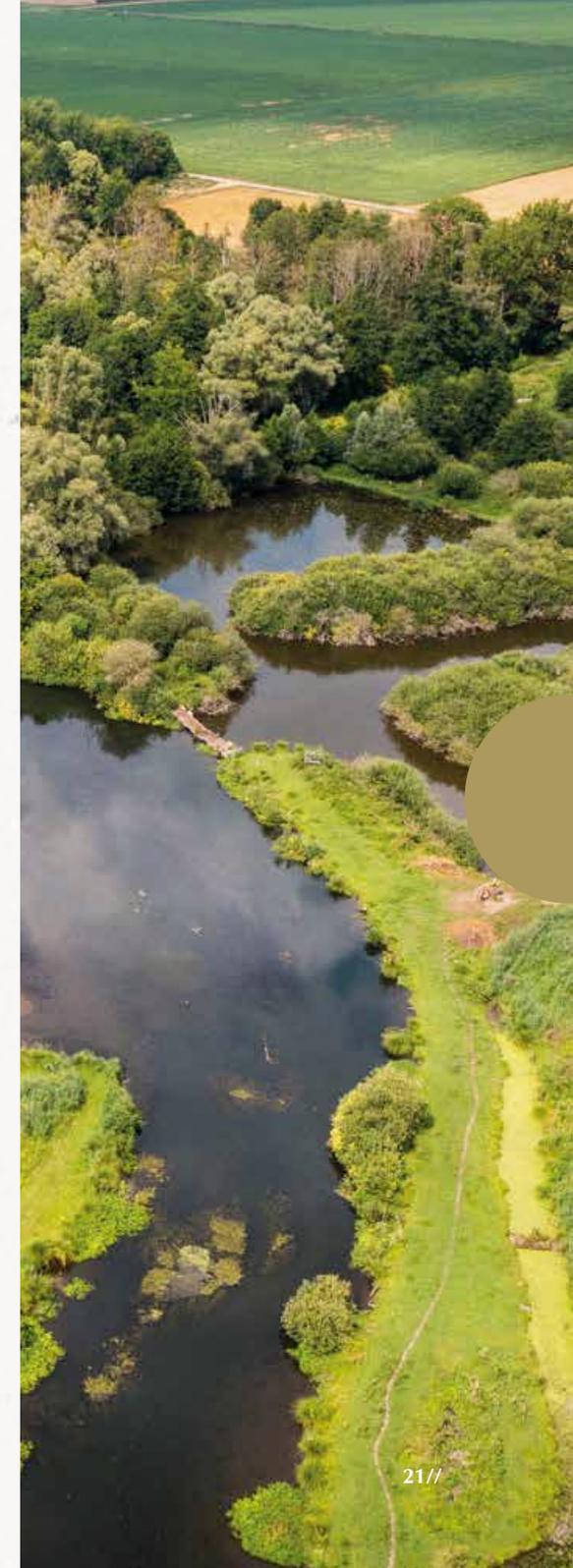
« Au XIX^e siècle, 3 700 ouvriers vivent de cette mise au jour d'une terre qui brûle.

Du 1^{er} mai au 15 août, les tourbières, à bord d'immenses bateaux plats à hauts bords ou à même l'eau, déploient une activité très bien organisée.

Les déblayeurs, au moyen d'une trinqueballe, balancier muni de seaux, ôtent l'eau qui suinte du banc de tourbe,

Les tireurs manient le petit ou le grand louchet, instrument conçu par Eloi Morel, sorte de pelle creuse, coupante et métallique placée à l'extrémité d'un manche en bois dont la longueur permet d'atteindre la tourbe des grands fonds ».

La Somme, de la source à la baie, 1999



Long, un patrimoine remarquable

*« Long, grind église,
bieu catieu, s'tête
dins chès camps,
chès pieds dins l'ieu »**

** « Grande église, beau château,
la tête dans les champs et les pieds dans l'eau »*

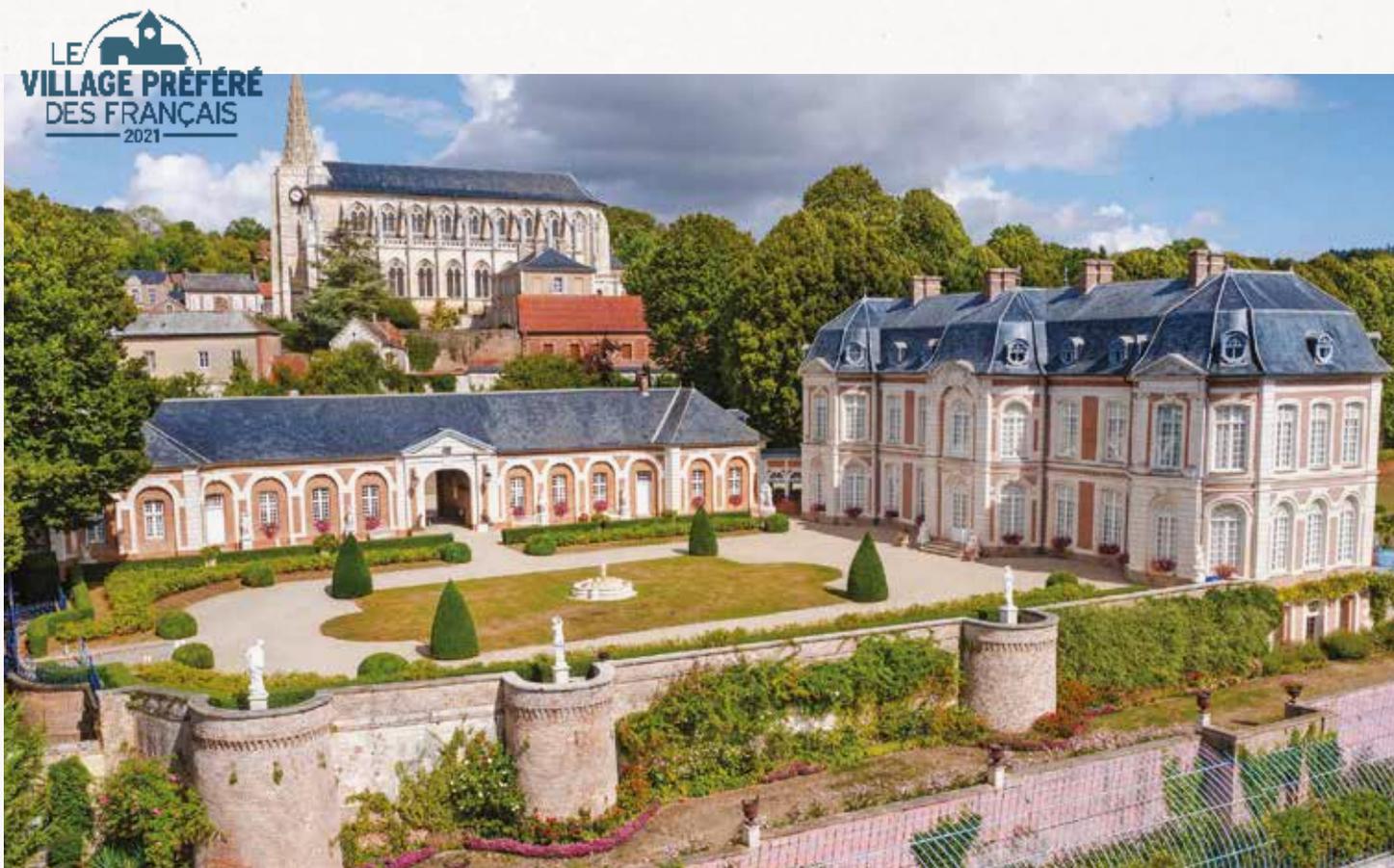
La Vallée idéale, une terre de ressources énergétiques

Long compte trois bâtiments classés à l'inventaire des Monuments historiques : son église, son château et son usine hydroélectrique, ce qui est à la fois atypique et remarquable pour une commune de 627 habitants. En 2021, la commune a été sélectionnée pour candidater au titre de « Village préféré des français ».

À la fin du XIX^e siècle, la manne financière issue de la vente des « tourbages » permet à la commune de construire de nombreux bâtiments : reconstruction de l'église en 1851, édification de l'Hôtel de ville en 1869, d'une école et du presbytère en 1870, puis de la halte SNCF au Catelet en 1900.

Ultime symbole de la richesse de la commune, la première usine hydroélectrique de la Somme, construite en pierres et briques de 1901 à 1903, à une époque où Paris n'était pas entièrement électrifiée, est restée en activité jusqu'en 1968.

La production hydroélectrique devrait prochainement être relancée, à proximité de l'usine.



© M. Chesneau

Le château de Long a été construit en 1733 par un soupirent de l'une des filles de Louis XV, qui se ruina dans l'aménagement et l'ornementation de cette bâtisse, surnommée « Folie de Buissy ». Les deux serres, construites à la fin du XIX^e siècle, ont été restaurées en 2002.

Longpré-les-Corps-Saints, lieu de confluences

Une commune riche en histoire

Le nom de Longpré vient de « pré étendu » (*longum pratum* en latin). Au XII^{ème} siècle, le suffixe « les-Corps-Saints » fut ajouté en nom du village lorsque le seigneur Aléaume de Fontaines y envoya 116 reliques depuis Constantinople où il était parti en croisade. Les reliques furent abritées dans la collégiale Notre-Dame-de l'Assomption, désormais classée aux Monuments Historiques. Le bourg devint alors un important lieu de pèlerinage.

Le cours de la rivière l'Airaines, qui entaille le plateau picard, conflue avec la Somme à Longpré-les-Corps-Saints.

Il en est de même pour une infrastructure de mobilité douce, la voie verte du Vimeu à l'Airaines, empruntant le tracé d'une ancienne ligne de chemin de fer.

La commune dispose d'un autre mode de mobilité décarbonée grâce à la présence d'une gare SNCF. Celle-ci est aujourd'hui desservie par une quinzaine d'arrêts journaliers. Longpré-les-Corps-Saints constitue ainsi un carrefour important entre deux Vallées structurant le territoire.

Les conflits de la Seconde Guerre mondiale ont détruit en grande partie la commune et la collégiale qui offre donc un mélange de style gothique et moderne.

L'urbanisme est marqué par l'influence des cités-jardins, théorisées par l'urbaniste britannique Ebenezer Howard en 1898. Cette façon de penser la ville, en opposition à la cité industrielle, est caractérisée par l'aménagement paysager et les jardins autour des habitats sociaux.

L'architecture locale est aussi marquée par la reconstruction. Le Marcelet ou "Le Marquelet" est une cité construite en 1941 pour reloger les personnes qui avaient perdu leurs logements après les bombardements allemands des 5 et 6 juin 1940.



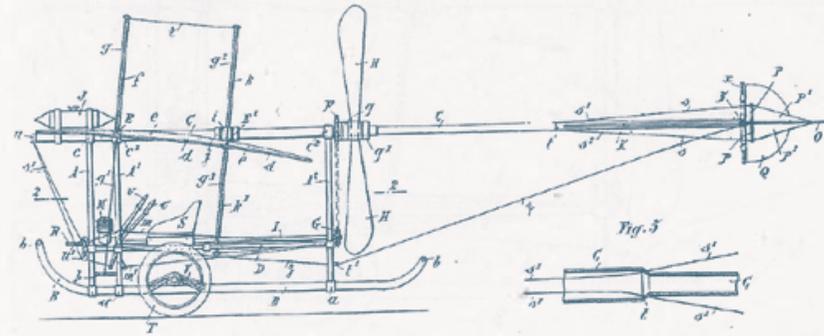
Dans les années 1950, le tourisme de pêche fait la renommée de Longpré-les-Corps-Saints, alors forte de sept hôtels-restaurants. Les cyclistes Fausto Coppi et Louison Bobet figurent parmi les visiteurs célèbres venus faire une touche et conclure une joyeuse partie de pêche autour d'une bonne table.



©DR

L'industrie du métal, savoir-faire inspirant

Un passé industriel



Le but principal des constructeurs a été de placer le plus dans les conditions de sécurité les plus grandes, tout en lui permettant de pouvoir mener ses vols pour cocher. L'appareil est un aéroplane.

L'appareil est entièrement métallique et est en acier au moyen de tubes d'acier et de pièces en aluminium et en bois, fuselage et ailes, et interchangeable. Cette construction de supports assure une sécurité et d'autre profit.

L'aéroplane peut fonctionner comme les autres et la même façon dans le plus grand confort, et est démontable en quelques heures par ses mécaniciens à terre.

Les deux particularités les plus saillantes de l'appareil est la possibilité des ailes dont le fonctionnement est automatique; il ne s'agit plus de déformation des ailes.

La construction des ailes, faite sur un principe entièrement nouveau, est également très spéciale. Le moteur, fixé, peut sur un tube d'acier, en acier, et sur les parties de plus qui peut en servir le passage et la fixation sans aucune difficulté.

Le tout est entièrement métallique et est démontable sans aucune difficulté de l'appareil. Il convient également de savoir que l'appareil est entièrement métallique et est démontable.

Un tel aéroplane est facile à transporter, même à la distance, comme à la construction.

Malgré tous les avantages de sa construction entièrement métallique, l'appareil est celui de métal - poids de poids moyen compris - n'est pas 150 kilos.

Tous les détails sont en acier, il ne nécessite aucune réparation de frais d'entretien.

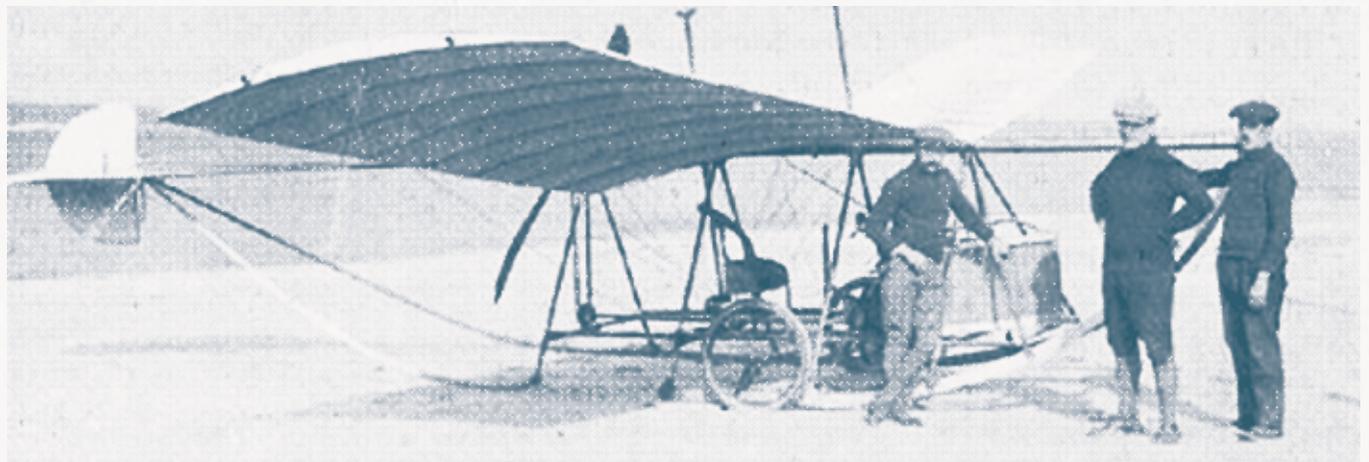
L'appareil peut se transporter facilement en quelques heures et peut se transporter sans aucune difficulté.

ENCADREMENT			
APPAREIL DÉMONTÉ:		APPAREIL MONTÉ:	
Longueur.....	4'50	Longueur démontée.....	0'70
Hauteur.....	2'50	Longueur.....	8'50
Largeur.....	2' -	Hauteur.....	2'50

DÉTAILS TECHNIQUES			
Surface portante.....	18 m ²	Poids démonté.....	800 kilos
Moteur.....	35 HP	Poids à vide.....	800 kilos

C'est dans la commune de Long qu'est né le Tubavion, l'ancêtre de l'ULM. Imaginé par Charles Ponche, originaire du village, et réalisé dans les ateliers de tréfilerie Ponche (atelier de fabrication de fil de métal) de Long en 1909, le Tubavion est constitué de tubes interchangeables, sans soudure, avec des ailes en aluminium. Cependant, lors d'un essai en 1916, l'avion métallique s'écrase, tuant Charles Ponche. Cet accident stoppe net son développement.

À la suite des Ateliers Ponche, une autre tréfilerie est fondée à Long en 1959 par Christian Gervois. Dans les années qui suivent, elle devient le numéro un de la fabrication de laines, fibres et tricotés métalliques en France. L'usine, désormais installée dans la commune voisine de **Pont-Remy**, continue de fournir des pièces pour le secteur automobile et l'industrie. 25 salariés y perpétuent un savoir-faire méconnu et recherché.



La révolution textile imprègne les communes

Des villages au coeur de la mondialisation

À partir de 1857, les frères Saint créent leur entreprise de textile spécialisée dans le tissage de la toile de jute. Elle resta, en France, la plus importante de cette branche d'activité jusqu'en 1981, soit trois ans après le rachat du groupe Boussac.

L'histoire de la commune est également associée de manière plus confidentielle à l'industrie textile du XIX^e présente dans la commune riveraine de l'Étoile. Nombreux étaient les Longiliens qui rejoignaient quotidiennement l'usine des Moulins Bleus, dont l'activité était en plein essor. Un transport en bateau remplaça d'ailleurs les harassants trajets à pied.

La Société Saint-Frères implanta également une usine de fabrication de bâches ainsi que des maisons ouvrières à Condé-Folie et à Longpré-les-Corps-Saints ainsi qu'une unité de tissage de jute à Condé-Folie.

SAINT-FRÈRES



Une démarche écosystémique



Aller au-delà des périmètres administratifs



Passerelle des près à pions

Long et la commune voisine de Longpré-les-Corps-Saints disposent d'atouts très intéressants pour y accompagner le développement d'un nouveau pôle d'attraction (résidentiel et touristique) entre Amiens et la Baie de Somme :

> **Un patrimoine naturel et monumental remarquable**, où la forte présence de l'eau permet d'y trouver le bien-être.

> **Une desserte multimodale de qualité** : canal, autoroute, véloroutes, la gare de Longpré-les-Corps-Saints permettant une offre de transport décarbonée avec la possibilité de l'intermodalité train/vélo.

> **Des services à développer** : hébergements (à structurer), restaurants (à rénover), des lieux d'informations touristiques et de découverte des milieux naturels (la Maison de la Vallée à Long

et la Maison des marais à Longpré-les-Corps-Saints), une offre de loisirs émergente (location de vélos, de bateaux électriques, visite du château, de l'usine hydroélectrique et chemins de randonnée), des commerces de proximité à Longpré-les-Corps-Saints.

À l'image de la passerelle des "près à pions" dans les marais, ouverte depuis 2018, la réunion des deux communes est un axe essentiel pour leur développement respectif.

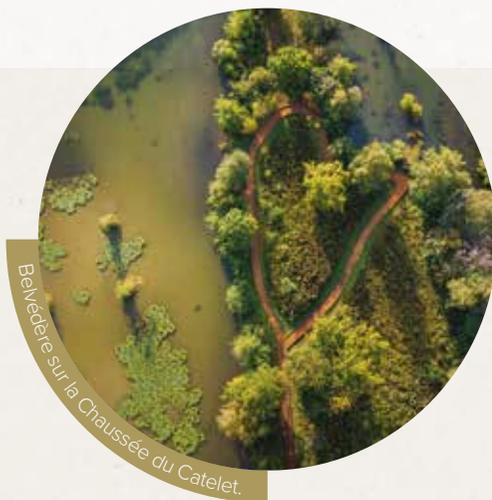


© Storyset sur Freepik



Renforcer les liens

Une dynamique à poursuivre



© M. Chesneau

Le Conseil départemental a initié un début de mutation de Long vers l'économie touristique. Le Département a investi 1,2 millions d'euros dans l'aménagement de la **Véloroute** et la reconfiguration de la maison éclusière en **Maison de la Vallée**, dont le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime est le gestionnaire. Aujourd'hui, ce dernier propose des vélos à la location et de nombreuses animations autour de la nature et du patrimoine. Le Département a également acquis des **espaces naturels sensibles** et aménagé un belvédère sur la Chaussée du Catelet. L'écluse et deux barrages ont été rénovés, et une passe-à-poisson a été créée.



© G. G.



© C. Duwez

An aerial photograph of a village named Long, featuring a winding river, lush green fields, and a line of wind turbines in the distance under a clear blue sky. A blue circle is partially visible on the left side of the image.

Bâtir un avenir ambitieux

Vue aérienne du village de Long



Amplifier les démarches en cours

Longpré, un centre-bourg redynamisé et connecté

Ces dernières années, Longpré-les-Corps-Saints s'est engagée dans la redynamisation de son centre-bourg. La commune a remporté l'appel à projets « **attractivité des centres-bourgs** » porté par le Département en 2017, puis celui de la Région en 2019. En 2020, elle a signé la convention « opération de revitalisation du territoire » pour une durée de 5 ans. La commune bénéficie aujourd'hui d'un accompagnement en ingénierie du Département.

La place du Marquelet a été aménagée, une signalétique touristique déployée et une médiathèque est en cours de construction dans l'ancienne école.

Un enjeu fort de la stratégie Vallée de Somme, Vallée idéale est de renforcer l'attractivité des lieux en s'appuyant sur les infrastructures de mobilité décarbonée.

La gare est un élément déterminant pour la revitalisation du centre-bourg de Longpré-les-Corps-Saints. L'intensification des services et de l'habitat autour de la gare pourrait être étudiée, en lien avec différents partenaires publics. Le but est de favoriser les mobilités touristiques douces, mais aussi et surtout celles du quotidien pour les habitants.

La voie verte du Vimeu à l'Airaines traverse la commune et devrait bénéficier à terme d'une meilleure signalétique pour la mettre en valeur dans Longpré-les-Corps-Saints, mais également depuis Long.

Les marais, atout majeur de Longpré-les-Corps-Saints, devront être remis en scène et un réseau d'itinéraires praticables mis en place pour s'y rendre et poursuivre jusqu'à Long.

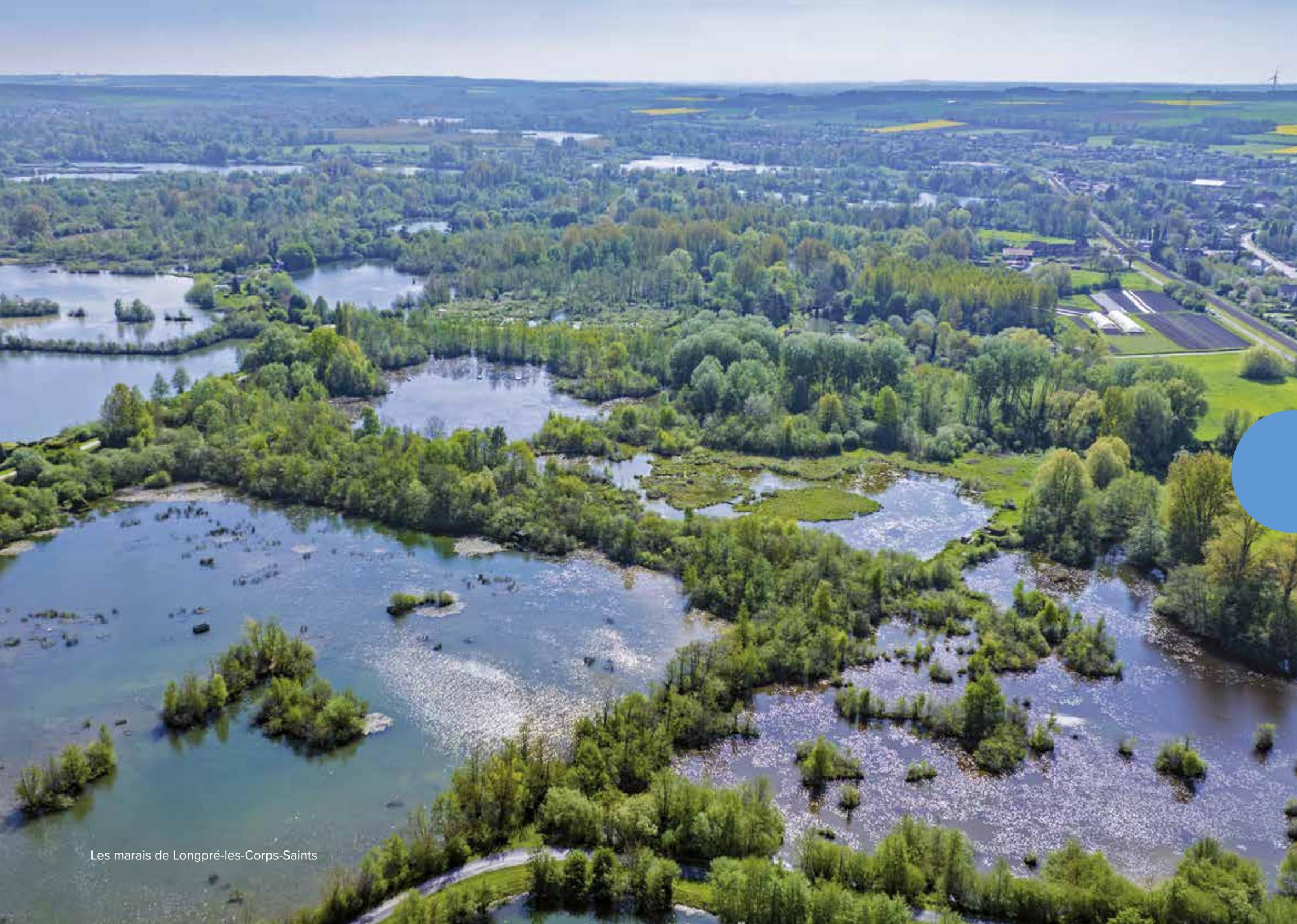
Il s'agira également d'amorcer une mutation progressive de l'hôtellerie de plein air. De premiers investissements ont été réalisés dans le camping municipal et l'accueil des camping-cars est un point de réflexion pour les années à venir.



© Storyset sur Freepik

La connexion à Longpré-les-Corps-Saints, avec sa gare (14 trains s'y arrêtent quotidiennement), ses commerces, son camping, sa Maison des marais et son départ de la Véloroute du Vimeu à l'Airaines, sera amplifiée par de nouveaux cheminements en mode doux.





Les marais de Longpré-les-Corps-Saints

Conjuguer les efforts

La reconquête des bords de Somme



Île de Long

En 2019, la commune de Long a réalisé une étude de réaménagement de son cœur de ville et de la rive droite du canal : les jardins de la mairie et le réaménagement de la Grande Rue.

De son côté, le Département a récemment acquis des propriétés dans le périmètre de « l'Île de Long », ceinturé par le Canal et la Vieille Somme. Il a confié à la Société publique locale « Vallée idéale développement », dont il est actionnaire, la réalisation d'une étude en collaboration avec les agences d'architecture et de paysage Multiple et Atelier Caneva-s.

Celle-ci a permis l'émergence d'une stratégie partagée de développement pour Long et Longpré-les-Corps-Saints.

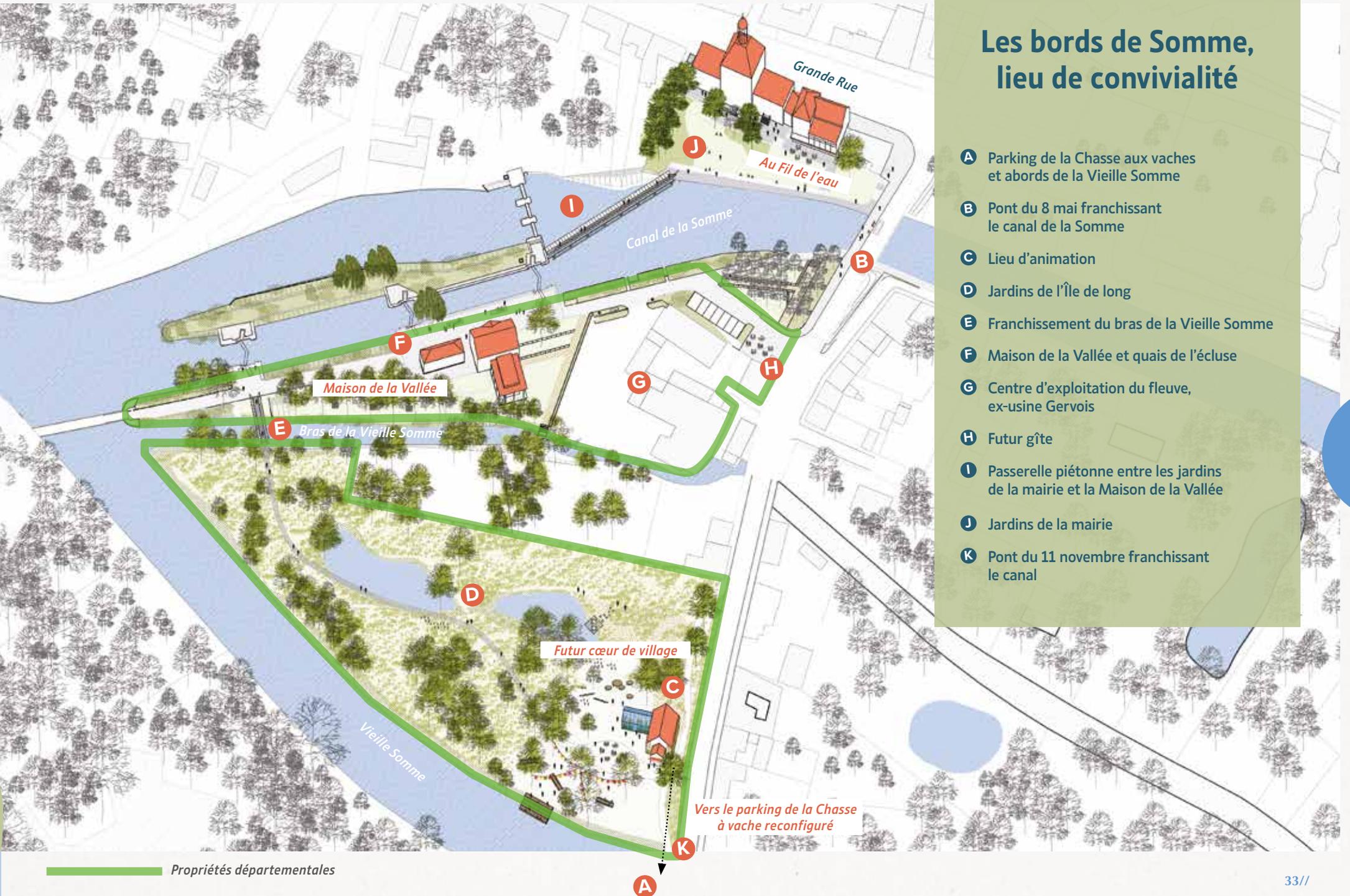
L'ambition est de (ré)affirmer que ces deux villages ont le potentiel pour devenir un maillon important d'un projet de cohésion territoriale à l'échelle de l'écosystème du fleuve.

Les premières actions porteront sur la poursuite des connexions avec l'eau, source de bien-être.



Les bords de Somme, lieu de convivialité

- A** Parking de la Chasse aux vaches et abords de la Vieille Somme
- B** Pont du 8 mai franchissant le canal de la Somme
- C** Lieu d'animation
- D** Jardins de l'Île de long
- E** Franchissement du bras de la Vieille Somme
- F** Maison de la Vallée et quais de l'écluse
- G** Centre d'exploitation du fleuve, ex-usine Gervois
- H** Futur gîte
- I** Passerelle piétonne entre les jardins de la mairie et la Maison de la Vallée
- J** Jardins de la mairie
- K** Pont du 11 novembre franchissant le canal



Propriétés départementales

Faire du fleuve la principale artère irriguant le cœur du village

Renforcer les liens avec le fleuve

Les premiers aménagements visent à redonner sa place au fleuve dans le village, à augmenter les conditions et les capacités d'accueil de visiteurs.

Les jardins de la mairie, avec vue sur la Somme, seront réaménagés en paliers, créant **un théâtre tourné vers le fleuve**. Des terrasses plein sud seront accessibles, dans le prolongement de la salle de réception de la Mairie et du restaurant, propriété communale : une vue bucolique pour se restaurer.

Cet espace guidera le visiteur vers la nouvelle passerelle.

Celle-ci sera positionnée le long de la lisse de guidage de l'écluse. Elle reliera non seulement le cœur du village au fleuve, mais offrira aussi des **points de vue pittoresques** sur le patrimoine.

Repenser les quais en lieu convivial

Prendre le temps de se retrouver

Au niveau du parvis de la Maison de la Vallée, relié par la nouvelle passerelle, il s'agit de **créer un espace plus accueillant**, mieux aménagé pour les pique-niques, par exemple. Le parvis de l'écluse et de la Maison de la Vallée sera traité par un aménagement en pavés pour démarquer le site, inciter à ralentir et à s'arrêter dans ce lieu. Il est aussi proposé d'ouvrir sur le

parvis les jardins de la maison en enlevant leur clôture. Le cheminement vers le point de mise à l'eau pour les canoës, sur le bras de la Vieille Somme, sera plus visible. Les berges seront aménagées avec un aspect plus naturel.

L'ancienne usine Gervois qui accueille les locaux d'exploitation de la Direction

des fleuves et des ports du Conseil départemental est au croisement de la Véloroute Vallée de Somme et des futurs lieux d'animations du village. Les propositions viseront donc **une intégration patrimoniale, paysagère**, voire fonctionnelle de ces locaux dans le projet d'ensemble.



Rendre naturelle la transition entre le village et les intailles



*Foncs et genévriers,
abeilles sauvages et mésanges
charbonnières peuplent l'Île*

L'Île de Long, à la confluence de la Vieille Somme et du canal, offrira un **site naturel d'exception, accessible à tous**. Les acquisitions foncières progressives du Département vont permettre d'ouvrir ces 11 000 m² de nature, auparavant privatisés, et de les relier par une passerelle à la Maison de la Vallée. Cette structure pourrait également s'inspirer du passé industriel de la ville et s'inscrire dans la démarche

« un pont, une œuvre » en intégrant une dimension artistique.

Sur l'île, la promenade pourrait être surélevée de 15/20 cm par rapport au niveau du sol, en suivant la topographie. Cela permettra aux visiteurs de surplomber le site et de favoriser son immersion tout en préservant les sols.

Quelques réalisations de référence



*Gradins le long de l'eau
Ljubljana, Slovénie*



*Berges et gradins
Machelen aan de Leie,
Belgique*



*Passerelle de Francis Beninca
Piré sur Sèche*



Rassembler et animer autour du fleuve



Un nouveau cœur de village

Une ginguette pourrait voir le jour au sud de l'île. En plus d'un espace en plein air, la maison du 8 rue du 8 mai 1945, servirait également de **lieu convivial**, en accueillant des artistes en résidence. Le bâti, habillé de plantes grimpantes, pourrait être complété d'une serre pour une restauration abritée. À court terme, le lieu pourrait déjà accueillir les manifestations communales et, ponctuellement, des foods trucks, préfigurant la vocation future du site.



© Storyset sur Freepik



©DR



©DR

S'interroger sur le stationnement



L'expérience de découverte débute dès la sortie de la voiture

Il s'agira de réaménager le parking de la Chasse à vaches, propriété communale, pour **une meilleure intégration dans le paysage**. La volonté est aussi de diminuer

le nombre de véhicules qui entrent dans le village et qui rencontrent des difficultés à se stationner en période de saison touristique, de limiter les nuisances sonores, visuelles et la pollution.



Faciliter les mobilités avec des ponts transformés

Offrir de nouveaux espaces aux piétons et cyclistes

Au sortir du parking de la Chasse à vaches, le franchissement du pont est incontournable pour rejoindre l'Île de Long et le centre du village. L'élargissement du trottoir, le rétrécissement de la voie et une gestion des véhicules par un alternat permettront d'offrir plus de confort aux traversées piétonnes.

Pour le pont du 11 novembre qui surplombe le fleuve et la Véloroute, il est proposé le **concept de pont-balcon**. Celui-ci deviendrait un lieu de contemplation, doté d'un large trottoir de 3 m qui s'établirait sur le côté gauche du pont. Le garde-corps pourrait être modifié au profit d'une structure plus légère.



Le pont du 11 novembre

An aerial photograph of a wooden bridge with a thatched roof crossing a river. The banks are covered in dense green trees and vegetation. The water is a deep blue-green color. The bridge has a blue metal railing on top. The overall scene is lush and natural.

Un regard vers après-demain

Pont Bleu à Long



La chaussée du Catelet, vers un parcours de découverte multimodal

Piétons et cyclistes à l'honneur

Deux autres séquences d'intervention ont été identifiées comme nécessaires au développement de Long/Longpré-les-Corps-Saints :

- > **La chaussée du Catelet**
- > **La rive gauche, du Pont Bleu aux Provisions**

La chaussée du Catelet, trait d'union entre les communes de Long et de Longpré-les-Corps-Saints, s'ouvre sur un paysage exceptionnel, que l'on perçoit difficilement aujourd'hui, en raison de la croissance non contrôlée des végétaux et de la présence d'Habitations légères illégales (HLI). Elle pourrait être transformée pour laisser place en priorité aux piétons et aux cyclistes. Les **connexions vers les itinéraires de randonnées et les équipements de Longpré-les-Corps-Saints**, en particulier

la Maison des marais et la gare, devront être plus lisibles.

Le paysage, désigné comme la première infrastructure de développement, est un invariant de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale ». De part et d'autre de la chaussée du Catelet, il s'agit de **créer des ouvertures paysagères** et de développer le caractère naturel des berges, comme à Eclusier-Vaux (autre site remarquable à l'est du Département).



© Storyset sur Freepik



De nouveaux chemins de découverte et d'itinérance

Promenons-nous dans les roselières

Aujourd'hui, plus de 100 kilomètres de randonnées sont proposés à travers les marais de Long et Longpré-les-Corps-Saints.

Le projet compte s'appuyer également sur **les rives comme axes d'itinérance** et de découverte pour les piétons et les cyclistes. Le Département a acquis des parcelles en face du Pont Bleu, en rive gauche de la Vieille Somme, au titre de sa politique sur les espaces naturels sensibles. Elles deviendront une vaste roselière, dans la continuité des actions d'ouverture des

paysages et de restauration des milieux humides déjà engagées. Une boucle de découverte pourrait être créée en aménageant un chemin piédestre et cyclable à la place du chemin du halage.

Au niveau de la rue de la Chasse à vache, entre l'usine hydroélectrique et le parking, l'aménagement proposé repose sur la création d'un cheminement d'une largeur variable de 2 à 4 m, **itinéraire bis à la Véloroute Vallée de Somme**, le long de la Vieille Somme.

Ce cheminement serait agrémenté de fruitiers et de lieux de pause (gradins et bancs). Une petite tranchée permettrait de séparer cette voie de la chaussée actuelle et ainsi de limiter le stationnement sauvage.

De l'usine hydroélectrique aux Provisions, il est proposé d'élargir la Véloroute pour mieux gérer la **cohabitation des usages piétons-vélos**. Cela permettrait aussi d'ouvrir des fenêtres paysagères plus larges sur la centrale et les marais.



L'usine hydroélectrique :
une vieille dame à remettre en fonction



Écopâturage



Roselières



© Storyset sur Freepik

De nouvelles offres d'hébergement à explorer

Expérience nature

Les propositions faites à la commune doivent lui permettre d'attirer un public de séjour en recherche de nature et d'expériences. Plusieurs aménagements sont à envisager pour le **camping municipal de Long « La peupleraie »**, de son accès, à son organisation spatiale, jusqu'à la création de nouveaux services.

Afin de diversifier l'offre, il est suggéré à la commune d'investir dans des hébergements flottants, capitalisant sur la situation unique du camping : une exposition plein sud, en bord de marais.

Les autres campings situés à Long et Longpré-les-Corps-Saints sont également en cours d'évolution.

Le bâtiment au 2 rue du 8 mai, propriété départementale, pourrait, quant à lui, offrir un mode d'hébergement d'un genre nouveau (gîte orienté bien-être).



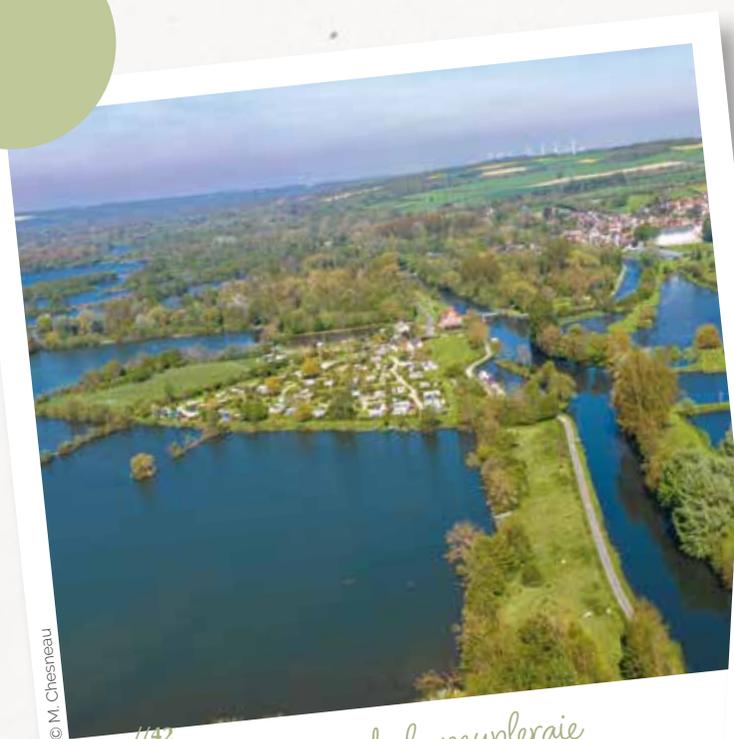
Quelques réalisations de référence



Piscine flottante



L'hébergement flottant, un indéniable avantage



Camping de la peupleraie



Camping du Grand Pré

Prendre de la hauteur sur la Vallée

Expérience nature

Le lieu-dit du « trou madame » présente un intérêt stratégique particulier, étant donné sa localisation sur la liaison Long/Longpréles-Corps-Saints à travers les marais.

Il est envisagé d'aménager une tour d'observation d'une dizaine de mètres de hauteur. Celle-ci permettrait aux

visiteurs de s'élever pour **comprendre le paysage**, la richesse et la diversité des tourbières alcalines de la Vallée de la Somme, labellisées Ramsar. Cette tour s'inscrirait parfaitement dans la démarche de préservation et de méditation portée par la politique des espaces naturels sensibles du Département de la Somme.

“Nous croyons regarder la nature et c'est la nature qui nous regarde et nous imprègne.”

Christian Charrière

Le Maître d'âme

Quelques réalisations de référence



Tour d'observation
Région de Vechtdal
Ateliereen



Tour d'observation de Mios
bois, métal, acier



Lieu-dit du « trou madame »



Après-demain, le futur idéal ?

Projetons-nous vers l'idéal.

Long est devenue une station verte. Les réseaux de la commune se sont effacés pour ne plus faire d'ombre à son magnifique patrimoine architectural et naturel. L'église et son orgue, classé Monument historique, ont été rénovés pour les mettre aussi en valeur.

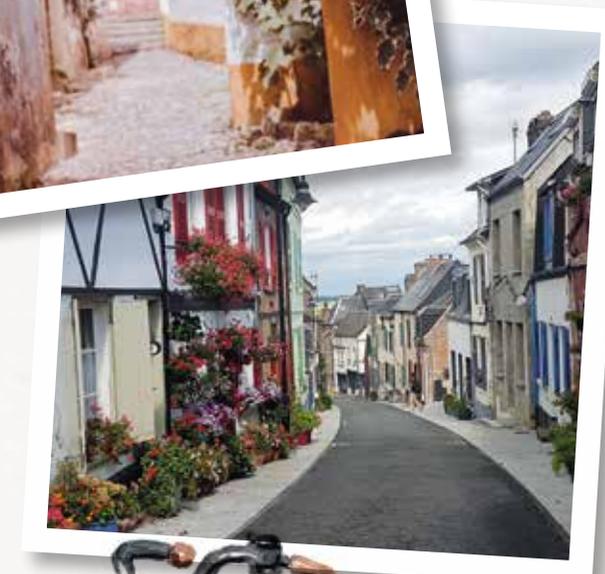
Long accueille désormais les visiteurs dans son centre-bourg fleuri et calme avec un sens unique pour la circulation des véhicules. Ceux-ci arrivent à vélo depuis la gare de Longpré-les-Corps-Saints. Ils ont traversé les marais et longé une partie du fleuve. Les chants des reinettes et des oiseaux, le bruissement des roseaux aux longs plumeaux au bord du chemin, les senteurs des plantes... ce trajet de 30 minutes fait déjà partie du dépaysement qu'ils sont venus chercher.

De nouveaux commerces ont ouvert non loin du restaurant Au Fil de l'Eau. L'odeur

du pain frais et des viennoiseries réveillent les petites fringales du matin. Les habitants et les touristes se croisent au café, dans les jardins de la mairie ou dans le nouveau cœur de village, l'Île de Long.

À Longpré-les-Corps-Saints, le quartier de la gare est un véritable lieu de vie. Les habitants peuvent prendre le train pour aller travailler aux alentours. Ils vont à Amiens ou Abbeville et rentrent ensuite profiter du cadre apaisant de leur commune en pleine nature.

Le centre-bourg propose de nombreux services et activités, en lien aussi avec la médiathèque moderne et accueillante. Le vendredi soir, le marché bio à la Maison des marais attire habitants et touristes. L'art s'est aussi invité dans les lieux avec des œuvres au bord ou sur l'eau. Les chemins des marais ont été refaits et invitent à la balade.



© Freepik

Ensemble pour viser l'idéal

Les déclinaisons opérationnelles identifiées se concrétiseront au fur et à mesure avec les partenaires concernés et en fonction des ressources financières disponibles.

En parallèle, la stratégie devra continuer à progresser, au regard des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, pour tendre vers l'idéal. Sans oublier que :

“Ce n'est pas parce que l'idéal n'est pas atteint qu'il faut cesser de l'espérer.”

Jean Viard

L'an zéro du tourisme





Remerciements

Pour le Conseil départemental de la Somme

L'Assemblée départementale
La Mission « Vallée de Somme, Vallée idéale »
Les services de l'administration départementale associés

Pour leur collaboration

La société publique locale Vallée idéale développement
Jean-Christian Cornette, conseil en développement
Les communes de Long et de Longpré-les-Corps-Saints

Conception

Cédric Berquez, Marion Franquet, Stéphanie Pinchon et Gwendoline Yzèbe

Impression et façonnage

Imprimerie du Conseil départemental de la Somme

Février 2024



VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale

Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS cedex

03 22 71 80 80
vallee-ideale.somme.fr

